



Biodiversité & Tourisme

Des opportunités pour les entreprises et
les destinations ?

Guide pratique



dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services



Guillaume BÉREAU

UN GUIDE PRATIQUE « BIODIVERSITÉ & TOURISME », D'OÙ VIENT L'IDÉE ?

Biodiversité ?

Un guide pratique ?

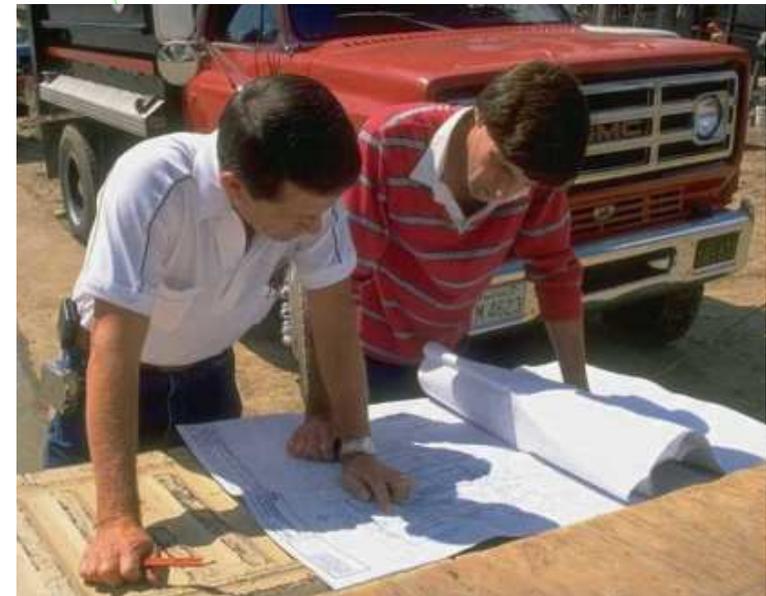
Quels besoins ?

Quelle approche ?

Avec qui ?



dgcis
direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services



- *DGCIS*
- *MEDDTL*
- *Atout France*
- *CNVVF*
- *FNHPA*
- *Huttopia*
- *RGSF*
- *UICN*

QUE RACONTE CE GUIDE ? ET POUR QUI ?

■ Lectorat ciblé :

- **Entreprises** : hébergements, restaurants, activités, voyagistes ...
- **Collectivités** : OT/SI, musées et lieux de visite, municipalités ...
- **Institutionnels** : CDT, CRT, Conseils généraux et régionaux ...

■ Structuration du guide :

- **1** – Enjeux et contexte
- **2** – Quizz pour identifier les enjeux de sa structure
- **3** – Fiches situations – des clefs pour agir
- **4** – Annexes (SNB, études de cas, espaces naturels, lexique, ressources)

QUELLE MISE EN PAGE ?

Biodiversité & Tourisme : De nouvelles opportunités pour les entreprises et les destinations ? ● ● ● ●

dgscis

1.3 Les bénéfices apportés par la biodiversité au secteur du tourisme

La biodiversité dans son ensemble a une influence majeure sur le tourisme. Les éléments qui suivent donnent quelques exemples des contributions directes ou indirectes de la biodiversité au tourisme.

AVANTAGES DIRECTS

- ALIMENTATION ET MATIÈRES PREMIÈRES (services de prélèvement)**

99% de notre nourriture est issue de la biodiversité¹. Les modes de production ont un impact direct sur le vivant : variété des espèces cultivées, produits phytosanitaires, chasse ou cueillette ... Les principales énergies utilisées (pétrole, gaz, houille) proviennent de la décomposition et de la fossilisation des êtres vivants. Le plastique est issu de la pétrochimie. Le bois est utilisé pour l'ameublement, le chauffage ou la construction. Les fibres textiles pour l'habillement et le linge. Les propriétés de nombreuses plantes pour les savons, shampoings et autres produits d'accueil. Des éléments (végétal ou animal) pour les souvenirs. Les équidés pour les activités...
- RÉGULATION CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'EAU (services de régulation)**

Les services écosystémiques qui bénéficient au tourisme sont nombreux : la régulation des processus climatiques à l'échelle d'une destination et du microclimat pour un site, l'effet tampon sur les inondations, la protection contre les avalanches, l'épuration de l'eau pour la baignade ou la consommation, la pollinisation, la fixation des sols (dunaires) par les racines et le couvert végétal,...

Chouette de Dijon : un apport immatériel au tourisme

La chouette est le porte bonheur de la ville de Dijon. Une statuette sur l'enceinte de l'église Notre-Dame, à l'effigie du rapace nocturne, est un des points d'intérêt de la ville. La tradition dit qu'en caressant l'oiseau de la main gauche, il faut formuler un vœu. Cet animal est devenu, au fil des années, un élément d'attractivité et de structuration du tourisme pour Dijon.

Ainsi, un circuit parcourant la ville lui est dédié, la chouette est représentée sur les pavés fléchant le centre-ville, ou encore des produits souvenirs à son image sont en vente.



© Office de Tourisme de Dijon

- Titre
- Introduction
- Sous-titre
- Paragraphe
- Exemple concret ou témoignage
- Illustration

FOCUS SUR DES FICHES SITUATION :

- 3.1** – Je suis porteur de projet touristique
- 3.2** – Je suis situé à proximité d'un espace naturel
- 3.3** – J'aménage les espaces extérieurs
- 3.4** – J'entretiens et je gère les espaces extérieurs
- 3.5** – Je conçois puis construis un bâtiment
- 3.6** – Je gère une structure et un bâtiment au quotidien
- 3.7** – Je cuisine ou je vends des produits alimentaires
- 3.8** – Je propose des expériences de voyage
- 3.9** – Je valorise ou commercialise un site
- 3.10** – J'accueille, j'informe et j'organise la découverte de mon territoire
- 3.11** – Je participe à la stratégie et à l'organisation du tourisme sur mon territoire



FOCUS SUR DES FICHES SITUATION :

Titre ●

Pourquoi m'intéresser à la biodiversité ? ●

Comment agir ? ●

Les principes ●
Les gestes ●
Les méthodes ●
Les outils ●

3.3 J'aménage les espaces extérieurs

● ● ● Pourquoi m'intéresser à la biodiversité ?

Le morcellement du territoire et des zones naturelles par les constructions humaines (routes, habitations, voies ferrées, lignes électriques ...) accélère l'érosion de la biodiversité. Il en est de même de l'artificialisation et de la destruction des habitats naturels. Dans le tourisme, les choix d'aménagement d'une destination, d'un site ou du parc d'un établissement impactent la biodiversité. Ainsi, la composition d'un espace extérieur permet d'agir sur la variété des espèces et son aménagement de préserver, créer ou relier des écosystèmes.

Il existe des méthodes simples et efficaces, à destination des collectivités, des entreprises ou des particuliers, qui permettent de replacer la biodiversité au cœur de la démarche d'aménagement. Dès lors, ces lieux deviennent à la fois écologiques et attractifs pour les touristes.



● ● ● Comment agir ?

➔ QUELQUES PRINCIPES

- La conception d'un plan paysager ou d'un schéma d'aménagement, est une phase cruciale pour la prise en compte de la biodiversité. La création d'une zone touristique ou d'une nouvelle activité, le changement de propriétaire ou l'extension d'un site sont autant d'occasions de définir un aménagement des espaces extérieurs ouvert sur la diversité biologique.
- Faire preuve d'inventivité et proposer un jardin naturel, un espace sauvage, une zone protégée voire une réserve volontaire (selon la taille du site), une mare, un potager bio pour le restaurant, une prairie fleurie, une zone pour les pollinisateurs, un jardin vertical (sur les murs ou avec des plantes grimpantes), un sentier pédagogique, un jardin des senteurs...
- Ne pas mésestimer les espaces qui pourraient sembler secondaires : murets en pierre, haies, fond du terrain ou arrière des bâtiments, chemins piétons, bord de route, arbres morts, jardinières, pergolas, plantes d'intérieur.
- Diversifier au maximum les habitats : du boisement au tas de bois en passant par la mare, la prairie fleurie et la haie champêtre (mélange d'arbres et d'arbustes, d'espèces variées).
- Privilégier les espèces locales : elles sont mieux adaptées aux conditions climatiques et au sol de la région. Elles demanderont moins d'eau et moins de soins (gain de temps). Elles attirent une faune inféodée, auxiliaire du jardinier, limitant les maladies et parasites. L'utilisation de ces variétés locales et sauvages reconstitue les chaînes alimentaires naturelles.
- Créer des zones de circulation pour la faune et des corridors biologiques. Organiser ces différents habitats de façon qu'ils communiquent ou interagissent entre eux.

- Préserver les zones tampons, comme la lisière forestière ou l'ourlet herbeux au pied de la haie (ces zones de hautes herbes assureront la liaison entre la haie et la pelouse).
- Fermer ou contrôler l'accès à certains espaces, si leur fragilité le nécessite. En maîtriser la fréquentation selon la saison et en expliquer les raisons aux clientèles touristiques.
- Aménager des ouvertures visuelles pour mettre en valeur le paysage ou le patrimoine naturel local. Ces perspectives renforcent le lien entre le site, ses abords et le territoire.
- Travailler avec les conservatoires des espèces locales pour choisir les arbres, haies, arbustes ou plantes vivaces qui pourront embellir vos espaces extérieurs.
- S'assurer que votre pépiniériste soit sensibilisé à la biodiversité et à la lutte contre les espèces invasives.
- Chercher à réaliser des aménagements ou à placer des équipements qui n'artificialisent pas le milieu sur le long terme. Il convient de garder la réversibilité des interventions comme objectif.
- Fixer un cahier des charges à l'architecte paysagiste, au pépiniériste, au service ou à l'entreprise d'espaces verts, afin de leur faire prendre en compte la biodiversité lors de leurs interventions et recommandations.

FICHE SITUATION : des clés pour agir

FOCUS SUR DES FICHES SITUATION :

Comment aller plus loin ? (bibliographie, labels, sites web...) ●

Témoignages ●

SITES INTERNET

- Centre écologique Terre Vivante www.terrevivante.org
- Mission gestion différenciée Nord-Pas de Calais : www.gestiondiffereciee.org : une vraie mine d'informations, notamment dans la rubrique Ressources.
- Gentiana : www.gentiana.org
Pour apprendre à se passer des pesticides : www.lacitiner-aitrement.nature.fr
- Les CAUE (Conseils en architecture, urbanisme et environnement) sont des agences départementales qui peuvent proposer une assistance aux particuliers et aux collectivités dans leur démarche liée à des aménagements respectant la biodiversité. Elles peuvent aussi encadrer l'intervention d'architectes, de paysagistes, de pépiniéristes ou de jardiniers : www.lncaue.asso.fr
- MPS (Milieu Programmé Siersteel) est un label sur les bonnes pratiques environnementales pour les pépiniéristes et horticulteurs. Créé aux Pays-Bas par une fondation privée, il vise la réduction de l'usage de pesticides, d'engrais et d'énergies. Les prestataires qui obtiennent des consommations en dessous de la moyenne nationale se voient classés de A à C : www.mpsmips.com
- Les labels de gestion écologique des espaces extérieurs, tels que EVE® et EcoJardin, sont présentés dans la fiche 3.4 : www.ecocert.com/espaces-verts-urbanisme-eva et www.label-ecojardin.fr

Témoignages

Nettoyage raisonné des plages grandines

Le Conseil Général de la Gironde et l'ONF (Office national des forêts) soutiennent, financièrement et techniquement, les communes pour le nettoyage des plages. Vaste territoire de loisir et de détente, le littoral est apprécié par tous, habitants et touristes, pour son côté nature. Il est doté d'une faune et d'une flore spécifiques et vulnérables, pour lesquelles les laisses de mer (dépôts naturels de marée haute) constituent la base d'une véritable chaîne alimentaire. La lutte contre l'érosion du littoral et la préservation de la biodiversité sont deux priorités de l'Agenda 21 du département. Afin de protéger le milieu dunaire tout en proposant des sites accueillants, les espaces à nettoyer sont classés selon le niveau d'intervention :

- les zones naturelles préservées (ZNP) représentent des espaces de préservation du milieu naturel. Il n'y a pas d'opérations de nettoyage, sauf cas exceptionnel pour des interventions de nettoyage à la main et hors saison ;
- les zones d'intervention sélective (ZIS) sont constituées des plages où le nettoyage est fait uniquement à la main. L'objectif est de préserver les laisses de mer (dépôts naturels de marée haute) et le milieu naturel tout en assurant le nettoyage ;
- les zones de baignade surveillée (ZBS) bénéficient d'un nettoyage mécanique (cribles) pour garantir la sécurité sanitaire du public. Une ZBS couvre un linéaire de 1 000 mètres.

Par ailleurs, le Conservatoire du littoral et Rhages de France travaillent sur un protocole de nettoyage raisonné des plages : www.espaces-naturels.info/?mode=61

Poitiers : partenariat pour la biodiversité

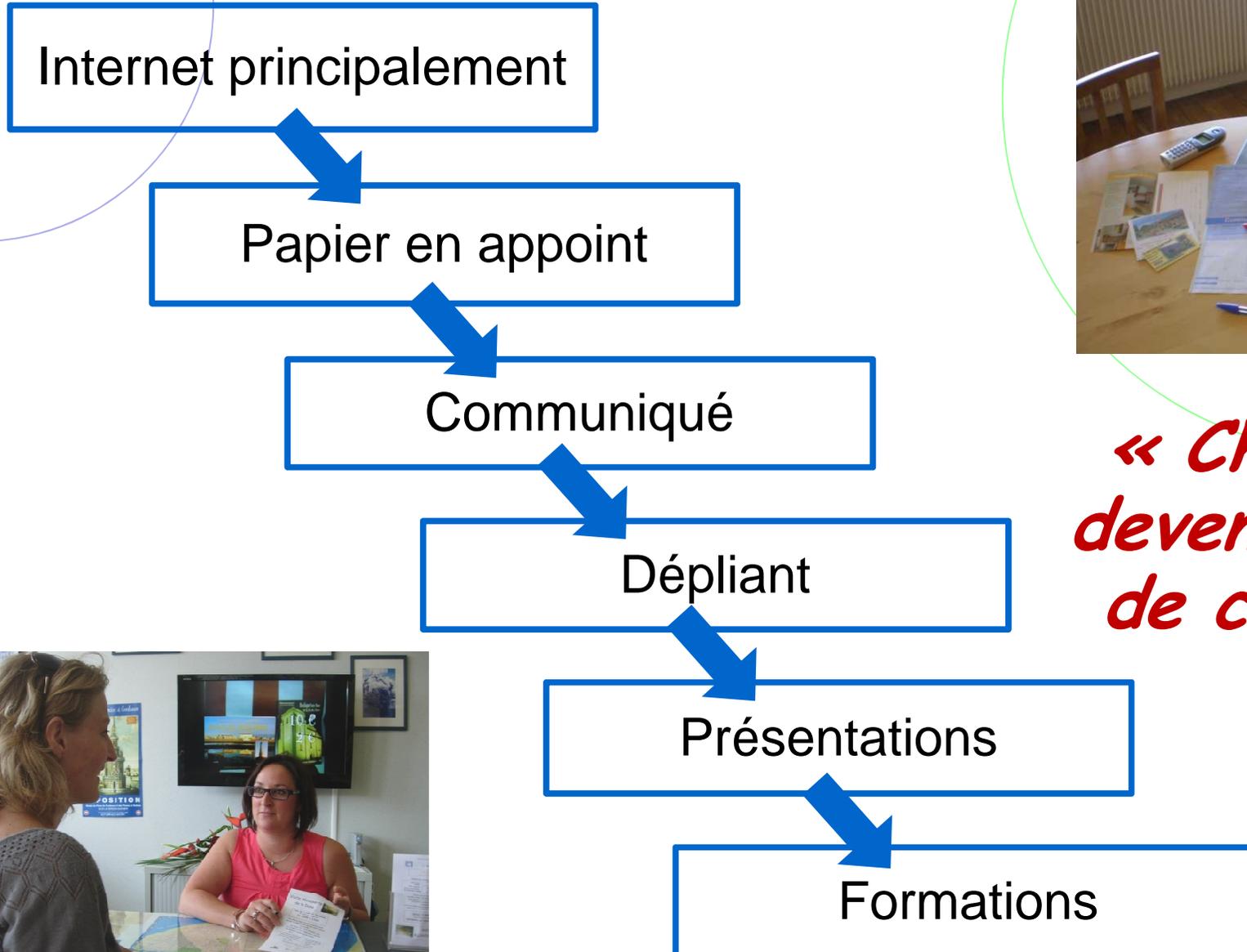
L'Auberge de Jeunesse de Poitiers dispose d'un espace extérieur d'environ 0,8ha, qui est entretenu par le service Parcs & Jardins de la municipalité, propriétaire de l'établissement. En 2010, Christophe HODEN, directeur de l'auberge, a pris l'initiative de réduire les interventions sur près de 1500m², pour y créer une friche naturelle. Outre le gain de temps pour les jardiniers, cela a permis de renforcer les liens avec la mairie, elle-même engagée dans une démarche de gestion différenciée et signataire de la charte régionale Terre Saine (www.terresaineonline.com/actus/63).

M. HODEN apprécie que «les agents municipaux soient formés et attentifs. Cela est en cohérence avec le parc des Prés-Mignons, situé juste à côté de l'auberge, qui est un refuge LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et qui abrite des arbres remarquables. Le service de la commune a également remplacé la haie de lauriers par des plantations d'arbres et arbustes locaux, entre l'auberge et la piscine. «Nous avons peu de recul sur le développement de la faune et de la flore, dans notre friche. Il faudrait faire des relevés, mais on y observe des oiseaux, des écureuils et les jeunes pousses d'arbres ne sont plus coupées. Nous expliquons cette action et répondons aux questions des usagers de l'auberge de jeunesse» précise M. HODEN.

Il ajoute que « nous sommes dans une démarche de labellisation environnementale, et voulons faire évoluer cet espace en une vraie jachère fleurie, puis installer des nichoirs ou des abris pour la faune, voire même une ruche à côté des tilleuls pour proposer notre miel au petit-déjeuner »

Fiche situation 3.3 - Aménagement des espaces extérieurs

DIFFUSION : DES OUTILS AU SERVICE DE L'OUTIL



« Chacun peut devenir un relais de ce guide. »

